

2, rue Henry Sidambarom  
97102 BASSE-TERRE

Tél : 05 90 81 18 28  
Fax : 05 90 81 23 09

**EXTRAIT D'ACTE A PUBLIER SUR LE SITE INTERNET DE LA PREFECTURE**

Aux termes d'un acte reçu par Maître Karl-Antoine OTHILY Notaire à BASSE-TERRE, 2, Rue Henry Sidambarom le 13 Décembre 2021, il a été constaté la NOTORIÉTÉ ACQUISITIVE suivante :

**SUR INTERVENTION DE :**

1°) Monsieur Robert, Gaëtane **ABAUZIT**, Infirmier à la retraite, demeurant à TROIS-RIVIERES (97114), 59 allée des Bananiers,  
Né à SAINT-CLAUDE (97120) le 7 août 1950  
Divorcé de Madame GOUEZ Dominique, non remarié,  
De nationalité française,

2°) Madame Evelyne Gratienne **LOWINSKI**, Infirmière à la retraite, épouse de Monsieur Aurélien **TAMARIN**, demeurant à SAINT-CLAUDE (97120) Rue Salvador Allende, Morne à Vache,  
Née à SAINT-CLAUDE (Guadeloupe) le 02 janvier 1948  
De nationalité française.

**LESQUELS** ont, par ces présentes, déclaré :

I – Avoir parfaitement connu:

Madame Christophe Anne **JEAN-CHARLES**, en son vivant Agent hospitalier en retraite, demeurant à BASSE TERRE (97100) 46 Nouvelle Ville.  
Née à POINTE NOIRE (97116), le 25 juillet 1926.  
Veuve de Monsieur Edgard Luc **BAMBERG** et non remariée.

Décédée à BASSE-TERRE (97100) (FRANCE), le 16 novembre 2014.

II - Et ils ont attesté comme étant de notoriété publique et à leur connaissance :  
Que depuis plus de **TRENTE ANS (30 ans)**

Madame Christophe Anne **JEAN-CHARLES**, a possédé, elle et ses auteurs, savoir :

**LE BIEN IMMOBILIER CI-APRES DESIGNÉ**  
**IDENTIFICATION DU BIEN**

**Désignation**

A POINTE-NOIRE (GUADELOUPE) 97116 Chemin de Belle Hôtesse, Gommier.  
UNE PARCELLE DE TERRE

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
AI	433	Gommier Ouest	00 ha 07 a 53 ca

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.



*Membre d'une association agréée.*

*Depuis le 1er janvier 2013, les notaires ne sont plus autorisés à établir ou encaisser des chèques pour des montants supérieurs à 10.000 €. Désormais, seuls les virements sont autorisés.*